

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent troisième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 1^{er} octobre 2007 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 22 octobre 2007

Procès-verbal de la trois cent troisième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 1^{er} octobre 2007 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales		X
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche		X
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent deuxième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Offre d'hébergement et de plateaux sportifs en appui à la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec (été 2010)
- 4.- Embauche d'une (1) secrétaire de direction au Service des terrains et bâtiments
- 5.- Période d'information et questions
- 6.- Prochaine assemblée
- 7.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la trois cent deuxième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent deuxième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent deuxième réunion, les suites régulières ont été données.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources confirme que l'on a procédé à l'embauche de la technicienne en informatique et bureautique.

Le recteur confirme que le protocole avec Euromed a été signé.

Le secrétaire général informe les membres du Comité exécutif qu'il a procédé aux vérifications d'usage concernant la légalité des désignations des deux étudiants sur le Conseil d'administration et qu'il en fera rapport à la prochaine réunion du Conseil du 22 octobre 2007.

3.- Offre d'hébergement et de plateaux sportifs en appui à la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec (été 2010)

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 juin 2007, a appuyé la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec (été 2010) (Résolution 312-CA-4692).

Afin de permettre au Comité de mise en candidature d'élaborer le dossier, l'Université est disposée à s'engager à réserver à l'organisation des Jeux, une partie des résidences étudiantes pour la période des Jeux. Les disponibilités offertes tiennent compte des locations à long terme. En effet, certains étudiants choisissent de demeurer tout l'été dans nos résidences et l'Université ne veut pas pénaliser ces étudiants. L'Université pourrait donc mettre à la disponibilité du Comité de mise en candidature, 132 places pour 9

nuitées pour un total de 55 000 \$ (estimé selon les tarifs touristiques en vigueur en 2007-2008).

De plus, l'Université pourrait mettre à la disposition des participants la salle d'entraînement et la piscine aux heures régulières d'ouverture, de même que les services de kinésiologie. Ces services sont estimés à 10 000 \$.

Il est entendu qu'un protocole d'entente sera négocié entre les parties afin d'établir certaines modalités d'opération et de visibilité, et ce, advenant l'obtention de la Finale par la Ville de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 303-CX-1324 concernant l'offre d'hébergement et de plateaux sportifs en appui à la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec (été 2010), laquelle est jointe en appendice.

4.- Embauche d'une (1) secrétaire de direction au Service des terrains et bâtiments

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Service des terrains et bâtiments, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le Comité de sélection, composé de monsieur Michel Parent, directeur du Service des terrains et bâtiments, et madame Sara Boudreau, conseillère en gestion des ressources humaines, a reçu une candidature et a retenu pour une entrevue une candidature.

Le Comité de sélection recommande la candidature de madame Michelle Hamelin à titre de secrétaire de direction au Service des terrains et bâtiments.

Madame Hamelin a complété des études collégiales en secrétariat au Collège Lafortune. Elle est présentement secrétaire de direction pour le Service des terrains et bâtiments. Elle possède plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du secrétariat.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 303-CX-1325 concernant l'embauche d'une (1) secrétaire de direction au Service des terrains et bâtiments (**Michelle Hamelin**), laquelle est jointe en appendice.

5.- Période d'information et questions

Le recteur commente brièvement le contenu de la rencontre qu'il avait le 27 septembre 2007 à la CRÉPUQ, en compagnie des recteurs des autres universités, avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne. Parmi les changements annoncés par la ministre, il mentionne que les universités devront désormais composer avec des règles d'encadrement de leurs pratiques budgétaires beaucoup plus strictes, particulièrement en matière d'investissements immobiliers et de gestion des marges de crédit.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que l'UQO s'apprête à signer deux baux au pavillon Lucien-Brault : l'un avec le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais (CLSO) et l'autre avec une compagnie spécialisée en développement de logiciels, BlueBear. Bien que le règlement sur la délégation de signature ne le prévoit pas, elle souligne qu'il serait préférable que ce type d'entente soit éventuellement soumis à l'approbation du Comité exécutif et qu'il en soit tenu compte lorsque le secrétaire général entamera la révision des règlements et politiques touchant au fonctionnement et au pouvoir des instances, ce à quoi les membres acquiescent.

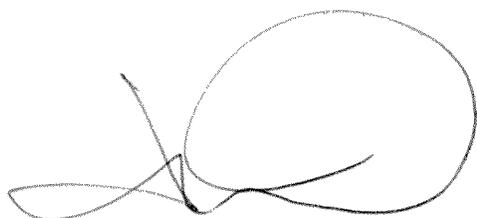
Le secrétaire général informe le Comité exécutif sur la situation qui prévaut actuellement au sein de l'AGE-UQO, alors qu'il y aurait eu démission en bloc de l'exécutif, lors de la dernière assemblée générale. Il confirme, cependant, que les deux représentants étudiants au Conseil d'administration continuent d'y siéger en toute légalité.

6.- **Prochaine assemblée**

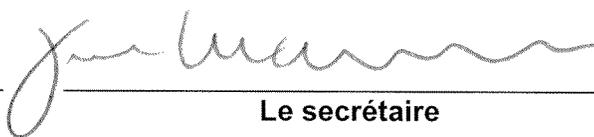
La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 22 octobre 2007 à 18 h 00, si besoin il y a.

7.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12 h 30.



Le président d'assemblée



Le secrétaire